

Gazon de graminées



AQUICINE® Duo

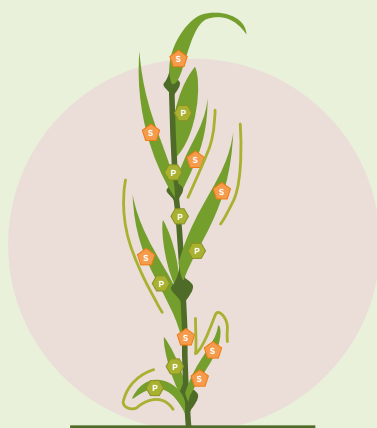
AQUICINE® Duo est une solution d'origine naturelle, prête à l'emploi, qui réunit 2 biocontrôles offrant des modes d'action complémentaires.

DESCRIPTION

AQUICINE® Duo associe deux matières actives de biocontrôle : le soufre, molécule qui agit par contact, et le phosphonate, avec un mode d'action de type Stimulateur des Défenses Naturelles.

Soufre

- Soufre d'origine naturelle
- Action multisite non concernée par les résistances
- Molécule de contact
- Action de vapeur sur les spores du champignon



Phosphonates de potassium

- Action multisite non concernée par les résistances
- Systémie ascendante et descendante
- La stimulation des défenses s'exerce ainsi dans l'ensemble de la plante, y compris dans les organes néoformés

La complémentarité de ces 2 modes d'action assure une protection complète au cœur de la plante comme en surface

BÉNÉFICES PRODUIT

Cette innovation, 100 % biocontrôle, participe à la gestion des résistances.

AQUICINE® Duo s'inscrit ainsi pleinement dans la démarche environnementale, initiée depuis plusieurs années par Syngenta, pour une protection efficace et pérenne des maladies cryptogamiques des gazons de graminées, notamment grâce à ses modes d'action multisites.

CARTE D'IDENTITÉ

Matières actives	FRAC	Quantité MA / L	Dose	Nombre d'applications
Soufre	M02	600 g/l	3,5 l/Ha	2 applications / an (intervalle entre applications : 7 jours)
Phosphonate de potassium	P07	300 g/l		
Usage	Cibles			
Gazon de graminées établi	• Fusarioses • Helminthosporioses • Pyriculariose • Dollar spot • Phytiaacés • Oïdiums(s) • Rhizoctoniose			
Délai de rentrée : 24 h	ZNT aquatique : 5 m		Conditionnement : 10 L	
Volume de bouillie : 80 à 500 l/Ha				



Art of Application

ÉTALONNER | PULVÉRISER | CONSIGNER | PERFORMER

- Agiter le produit dans son emballage avant utilisation.
- Traiter sur une végétation non mouillée par la pluie ou la rosée.
- Ne pas déclencher d'irrigation dans la demi-journée suivant l'application.
- Ne pas traiter en période de gel nocturne ou en cas de forte chaleur > 25 °C.



En cas de très forte chaleur (> 35 °C), une application soutenue de Soufre pourrait causer une phytotoxicité par brûlure. En été, traiter de préférence le matin de bonne heure ou en soirée.

- Stocker selon les règles en vigueur dans un local phyto hors gel.

➤ **Une pulvérisation maîtrisée pour une efficacité optimale**, nous recommandons d'appliquer le produit à l'aide des buses Syngenta XC 04 qui sont particulièrement adaptées aux produits nécessitant de se concentrer sur la zone foliaire.



Scannez ce QR code pour en savoir plus

www.syngenta-pro.fr

EN CAS D'URGENCE :

Composer le **15** ou le **112**
ou contacter le centre antipoison
le plus proche

puis signaler vos symptômes au réseau Phy'Attitude,

0 800 887 887

Service & appel
gratuits

Numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel
gratuits

Renseignements techniques

0 825 000 552

Service 0,15 €/ min
+ prix appel

En cas d'accident de transport

06 11 07 32 81

Fiche de données de sécurité

www.quickfds.com

Attention - H315 - Provoque une irritation cutanée. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832.

Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

AQUICINE® DUO - AMM N° 2230160 - Composition : 600 g/l soufre + 300 g/l Phosphonates de potassium - P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau. SPe8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.